## LA LIBERTÉ

Définition de départ : La liberté désigne la capacité à agir en conformité avec soimême, sans que rien ni quiconque n'interfère.

Trois remarques sur les termes employés : « capacité » (mais peut-on choisir de ne pas en faire usage, de se soumettre volontairement à autrui?), « agir en conformité avec soi-même » (mais « soi-même », c'est-à-dire : ma personnalité, mon envie, ou ma volonté ?), « sans que rien ni quiconque n'interfère » (mais est-il possible d'être dans une telle situation que rien ne me porte dans un sens plutôt que dans un autre?).

# I) <u>ÊTRE LIBRE, EST-CE FAIRE TOUT CE QUE NOUS VOULONS ?</u>

#### a. Thèse 1 : Faire ce qui nous plaît n'est pas toujours faire ce qu'on veut

La première idée qui vient spontanément à l'esprit pour expliquer la signification de la liberté consiste à dire qu'être libre, c'est faire tout ce que l'on veut, c'est-à-dire suivre ses envies.

- Mais cela pose deux problèmes :
- Si c'est seulement en faisant tout ce que nous voulons que nous sommes libres, alors comment pourrions-nous être libres en société, où nous devons respecter les autres? Dire que la liberté c'est le pouvoir de faire ce que nous voudrions reviendrait à considérer que nous sommes libres seulement de manière solitaire, c'est-à-dire pratiquement jamais. Ou alors il faudrait restreindre la liberté à ce qu'il est permis, et non à ce qu'il est possible, de faire.
  - C'est ainsi que, pour Montesquieu, « la liberté consiste à faire ce que les lois permettent » (*De l'esprit des lois*). Ici la loi est vue comme ce qui limite la liberté.
- Il nous arrive de vouloir une certaine chose alors qu'après-coup nous nous apercevons que nous en voulions une autre. Cf. cours sur conscience et inconscient: nous nous connaissons mal, nous voulons plusieurs choses à la fois, nous ne savons jamais dire avec précision sur quoi portent nos désirs. De même, comment faire la part entre ce que nous souhaitons en propre et ce que notre éducation, notre milieu, notre époque nous incitent à désirer?
  - Mais alors, si notre volonté elle-même n'est pas libre, comment pourrions-nous nous prétendre libres quand nous faisons « ce que nous voulons » (c'est-à-dire ce que nous croyons vouloir) ? Dans ces conditions, le problème devient : comment la volonté peut-elle être libre et éclairée ? Comment m'assurer que je suis bien la seule origine de mes choix ?

#### b. Thèse 2 : Être libre, c'est se libérer de la volonté des autres.

Pour ressentir pleinement la liberté, il faut surtout avoir souffert de situations de contraintes. Quand on parle de « libre-échange », de « liberté d'expression », ou de « chute libre », on suppose que la liberté réside dans l'absence de contrainte, dans le non-empêchement, bref dans l'indépendance.

Ex : un « vers libre » en poésie n'est soumis à aucune règle, au contraire de l'alexandrin ; et un animal « en liberté » est celui qui ne dépend que de lui-même pour sa survie.

Cette définition de la liberté comme indépendance relativement à tous les empêchements extérieurs correspond à celle qu'en donne Hobbes dans *Léviathan* : « *Les mots de 'liberty' et 'freedom' désignent proprement l'absence d'opposition (j'entends par opposition les obstacles extérieurs au mouvement)* ».

### c. Thèse 3 : Être libre, c'est être autonome dans ses désirs

Mais la liberté suppose encore une raison intérieure, autrement dit que le sujet libre soit lui-même la cause de ses actions.

Rousseau, dans les *Lettres écrites de la Montagne*, demande donc d'opposer à la liberté non la 'dépendance', qui peut se faire à l'égard des lois, mais la 'servitude', qui est toujours la soumission à un autre homme. Obéissant à la volonté générale républicaine comme à une autorité souveraine, le citoyen n'est certes pas indépendant mais il est libre puisqu'il n'obéit à aucune volonté particulière étrangère.

En outre : la loi le libère en l'affranchissant de la volonté d'autrui, qui est seul véritable oppresseur. L'homme libre doit ainsi être considéré comme auto-nome (du grec autos, « soi-même », et *nomos*, « loi ») : il est celui qui veut la loi, et qui se conduit et se gouverne selon des lois auxquelles il s'est volontairement soumis.

Ex: en s'engageant pour une cause ou en respectant sa promesse, on agit librement.

Au final il reste un problème : comment définir exactement le « soi » auquel on obéit quand on obéit à soi-même ? Mon envie impulsive (mais elle n'est peut-être que passagère), ma personnalité (pour peu que je la connaisse), ma raison (au risque qu'elle n'ait rien de personnel) ?